



DEMANDE DE BRANCHEMENT EAU

Demandeur : NOM, _____
Prénom ou n° SIRET pour les sociétés _____
Date de naissance : ____ / ____ / _____
Adresse _____
_____ Tél. _____
E-mail : _____

Documents à fournir : - Photocopie de la Carte d'Identité pour les particuliers

Extrait Kbis pour les entreprises

Références cadastrales : Lieudit _____
Section _____ n°(s) parcelle(s) _____

(Joindre plan masse ou copie cadastrale)

En exécution de la délibération du Conseil Municipal en date du 06.12.1983, modifiée le 20.12.2017, les propriétaires sont tenus :

- d'acquitter un droit de branchement de :

| Nombre | Prix Unitaire | Type de logement |
|--------|---------------|--|
| | 110€ | par logement pour un immeuble collectif |
| | 220€ | par logement pour des villas individuelles ou groupées |
| | 550€ | par unité commerciale avec diamètre raccordement < 50 mm |
| | 880€ | par unité commerciale avec diamètre raccordement ≥ 50 mm |

- de placer le compteur en limite de propriété ou du domaine public.

Les travaux seront facturés au pétitionnaire par la Commune, suivant le devis établi par l'entreprise agréée par la commune et accepté par le demandeur.

Il est précisé que l'entreprise agréée est seule habilitée à intervenir sur le réseau d'eau suivant les conditions établies lors du marché d'appel d'offre.

La réfection du tapis d'enrobé faisant l'objet d'un marché distinct, les travaux seront facturés au pétitionnaire par la Commune, suivant le barème établi par l'entreprise agréée par la Commune et accepté par le demandeur.

Le pétitionnaire reconnaît avoir pris connaissance du règlement du service de l'eau.

Etablie en deux exemplaires
VU ET PRIS CONNAISSANCE,
Le _____

Demande accordée
le _____

Le demandeur,

Le Maire,
Jean Louis BAUR.